

# GUIDE PRATIQUE POUR METTRE EN ŒUVRE UNE PLATEFORME VISANT A FACILITER L'INCLUSION DES JEUNES ENFANTS EN MILIEU ORDINAIRE

So'In

Soutien à l'inclusion des enfants  
présentant des difficultés développementales



Ce guide a été réalisé dans le cadre de la recherche collaborative « Soutien à l'inclusion des jeunes enfants en situation de handicap ou présentant des difficultés développementales », menée par les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'UMR 5193-LISST-CNRS de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès et de l'UMR 1027-INSERM de l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier, en partenariat avec les membres de l'Association Crescendo du Groupe SOS, Paris.

La recherche a été financée par la Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH), le GIS « Bébé, petite Enfance en COntextes » (BECO) et le Service Valorisation Partenariat de l'Université de Toulouse 2 Jean Jaurès.



Le rapport scientifique, la production filmique et différents supports issus de la recherche sont accessibles en Open source : <https://www.firah.org/fr/soutien-a-l-inclusion-des-enfants-en-situation-de-handicap-so-in.html>.

Avec le soutien institutionnel de :

N

os remerciements les plus chaleureux vont aux enfants et à leurs familles.

Nos sincères remerciements vont aux organismes financeurs :  
Fondation Internationale de la Recherche Appliquée sur le Handicap (FIRAH)  
Groupement d'Intérêt Scientifique « Bébé, petite Enfance en COntextes »  
GIS BECO, Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées  
Cellule Valorisation Partenariat, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès.

N

os partenaires institutionnels :

Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées  
Université Toulouse 2 Jean Jaurès, UMR LISST-CNRS  
Association Crescendo du Groupe SOS-COntextes »  
(GIS BECO), Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées  
Cellule Valorisation Partenariat, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès.



N

os remerciements les plus vifs pour l'Association Crescendo du Groupe SOS et toutes les équipes mobilisées : Ti Manmai, Enfants d'abord, Charivari, Provence, Vaucouleurs, Coccinelle, Parc du Passy, Orange et Grenadine, L'arc en ciel.

N

os sincères remerciements à  
Tania Garcia  
Diode Production

# **T**able des matières

INTRODUCTION	6
<b>Q</b> U'EST-CE QU'UNE PLATEFORME ?	8
À QUOI SERT CE GUIDE PRATIQUE ?	
Objectifs, Publics Visés, Contenus	10
Ses objectifs !	10
Les publics ciblés	10
Son contenu	12
<b>A</b> - LEÇONS APPRIS A PARTIR DU TRAVAIL DE RECHERCHE	
I.LES ATOUTS DE L'ACCUEIL INCLUSIF	14
Les atouts pour les enfants	14
Les atouts pour les enfants tout-venant	17
Les atouts pour les parents	20
Les atouts pour les professionnel.le.s	22
II.LES OBSTACLES À L'ACCUEIL INCLUSIF	24
III.LES MODALITES POUR UNE RELATION ADEQUATE ENTRE PARENTS ET PROFESSIONNEL.LE.S	27
<b>B</b> - LES FACTEURS-CLES D'UNE DEMARCHE INCLUSIVE	30
I.Pour les enfants et leurs familles	32
II.Pour les professionnel.le.s	35



## INTRODUCTION

Pour les familles, la petite enfance est une période particulièrement sensible pendant laquelle les difficultés à affronter sont nombreuses et diverses. Elles sont à la fois d'ordres psychologique, financier, temporel, et par conséquent, sources de déséquilibre au sein du système familial. Les parents, souvent isolés, partent en quête de réponses et de solutions proposées pour leur enfant « presque comme les autres », demandent, interpellent, questionnent, exigent, s'insurgent parfois, et se résignent souvent silencieusement pour ne pas déranger cette société adepte de normalité. Puis, ils repartent, espérant que chaque personne ait le droit inconditionnel à être singulier et à réaliser sa propre singularité.



## Un parcours

morcelé et complexe, jalonné de ruptures successives, durant lequel huit mères sur dix cessent leurs activités professionnel.le.s, et ont trop souvent recours à des psychotropes qui aident à appréhender « l'insupportable réalité », et où huit familles sur dix se séparent peu après l'annonce du handicap de leur enfant (Delpout & Zaouche Gaudron, 2019<sup>1</sup> ; Pinel-Jacquemin, S., Koliouli, F., Moscaritolo, A., & Zaouche Gaudron, C., 2020)<sup>2</sup>. Du côté des professionnel.le.s de la petite enfance, les craintes que suscitent les représentations du handicap, l'insuffisance de moyens matériel, humain et technique, le manque de partenariat et de réflexion en équipe, contribuent à un accueil encore marginal des enfants en situation de handicap (Candiago & al., 2012 ; Gardou & Thomas, 2009 ; Zaouche Gaudron & Fontaine, 2016)<sup>3</sup>.

Les équipes de professionnel.le.s sont souvent démunies et tout autant isolées que peuvent l'être les parents, par manque de formation et de soutien, par absence d'accompagnement et de temps de régulation et de coordination avec les équipes thérapeutiques, par manque de sens dans la prise en charge de l'enfant en situation de handicap et de sa famille. Alors, la plateforme s'invite et se propose comme un dispositif inclusif favorisant tant l'accompagnement et le soutien des familles, que celui des équipes éducatives.

1 Delpout, S. & Zaouche Gaudron, C. (2019). Edito. In C. Zaouche Gaudron, S. Pinel-Jacquemin, F. Koliouli & S. Delpout Soutien aux enfants en situation de handicap. Rapport terminal, Firah, 20 juillet 2019.

2 Pinel-Jacquemin, S., Koliouli, F., Moscaritolo, A., & Zaouche Gaudron, C. (2020 – à paraître). Inclusion des tout-petits en situation de handicap dans les crèches. Inclusion of toddlers with disabilities in day care facilities. Devenir, 1.

3 Candiago, P., Moreira, M., Ruffiot, A., Robin, K., & Maneveau, R. (2012). Les publics d'établissements d'accueil du jeune enfant. Attribution des places et gestion au quotidien. Dossier d'études n°152, Caisse d'Allocations Familiales.

Gardou, C., & Thomas, L. (2009). Développer l'accès des enfants handicapés aux structures d'accueil collectif de la petite enfance, de loisirs ou de vacances, dès le plus jeune âge ! Plate-forme nationale Grandir Ensemble. [https://www.reseau-enfance.com/IMG/pdf/GE\\_-\\_DOSSIER\\_DE\\_PRESSE\\_-\\_24\\_juin\\_2009.pdf](https://www.reseau-enfance.com/IMG/pdf/GE_-_DOSSIER_DE_PRESSE_-_24_juin_2009.pdf)

Zaouche Gaudron, C., & Fontaine-Benaoum, E. (2016). Accueil des enfants en situation de handicap dans les structures collectives de la petite enfance. Rapport terminal, Iresp, 12 juillet.



## QU'EST-CE QU'UNE PLATEFORME ?

Pour construire une plateforme, il est nécessaire de constituer une équipe mobile pluridisciplinaire (responsable.s, psychologue.s, psychomotricien.ne.s, etc.), s'articulant autour d'une complémentarité de connaissances et d'expertises, qui va intervenir auprès des professionnel.le.s de la petite enfance et accompagner les enfants et les familles, en lien avec les différents partenaires de soins.

La construction d'une plateforme visant à faciliter l'inclusion des jeunes enfants en milieu ordinaire nécessite, avant tout, une évaluation précise des besoins et des demandes du territoire concerné ainsi qu'une identification des différentes ressources existantes (associations, crèches... etc.).

Il est question de mettre en œuvre un dispositif répondant à la fois à une réelle demande et pouvant s'accorder avec les ressources territoriales, dans l'objectif de fluidifier, de coordonner de façon ajustée le projet global de l'enfant.

Pour ce faire, et afin d'obtenir les financements nécessaires à l'implantation d'un tel dispositif, il est pertinent de se rapprocher, notamment, de l'Agence Régionale de Santé, de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, des services référents de la Mairie et du Conseil Départemental.



## La plateforme Crescendo du groupe SOS

La plateforme Crescendo du groupe SOS est un dispositif dont l'objectif majeur est d'améliorer les conditions d'inclusion, d'augmenter la capacité d'accueil des jeunes enfants en situation de handicap ou présentant une dysharmonie du développement, dans les structures de droits communs de la petite enfance, (crèches, halte-garderies, jardins d'enfants, écoles...) en lien avec les différents partenaires du secteur médico-social. Située à Paris, l'équipe pluridisciplinaire de la plateforme Crescendo, a pour mission l'accompagnement des familles (informations, orientations, soutien à la parentalité) et des professionnel.le.s (appui aux besoins d'organisation, de coordination, de réflexion, de conseils techniques) afin de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap.

La plateforme vise à coordonner le parcours global du jeune enfant en partenariat avec les équipes de soins, afin de donner aux parents la fonction et la place qui leur reviennent. Elle permet ainsi de réhabiliter les droits de l'enfant handicapé dans notre société. Elle s'articule autour de trois missions principales :

### Accompagner la famille dans la singularité de son vécu, de son parcours, et dans le respect de sa propre temporalité.

Soutenir, sensibiliser et accompagner les professionnel.le.s des structures d'accueil  
Mettre en lien les professionnel.le.s des structures d'accueil avec les partenaires de soins  
La Plateforme vise à soutenir et accompagner les familles d'enfants en situation de handicap (parents, fratries, enfants), pendant la période cruciale de la petite enfance. Son action principale est d'accompagner les parents et de coordonner les différents acteurs du milieu spécialisé et ouvert. L'absence de lieu ressource spécialisé dans l'accompagnement des familles parisiennes ayant un enfant en situation de handicap et le manque de coordination entre les acteurs spécialisés et les professionnel.le.s du milieu ouvert dans la prise en charge de ces familles ont conduit à cette proposition originale d'une Plateforme ressource « Handicap Petite Enfance ». La focalisation ne porte donc plus exclusivement sur la personne qui doit s'adapter à son environnement mais bien sur l'adaptation de l'environnement lui-même afin que chacun puisse y évoluer.

## À QUOI SERT CE GUIDE PRATIQUE ?

 Le guide compile les leçons apprises issues du travail de recherche réalisé au sein de la plateforme d'inclusion Crescendo, située à Paris.

Il permet ainsi de transférer les facteurs-clefs du savoir-faire et savoir-être de cette expérience auprès d'organismes du territoire national souhaitant s'inspirer de celle-ci pour améliorer l'inclusion des enfants handicapés dans les crèches ordinaires.

L'objectif plus général est d'impulser une dynamique plus étendue au service d'une inclusion, dès le plus jeune âge, en milieu ordinaire des enfants présentant des difficultés développementales ou en situation de handicap et de leurs familles.

L'intérêt est d'amener des éléments pertinents pour impulser des pratiques innovantes et des solutions pour faire face aux résistances au changement quant à l'accueil des enfants en situation de handicap ou présentant des difficultés développementales et de leurs familles.

Avec le soutien institutionnel de :

## Ce guide s'adresse :

**A**

ux acteurs

de la petite enfance tels que les professionnels de l'accueil (éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistantes maternelles) et de la santé (psychologues, orthophonistes, kinésithérapeutes, infirmiers, médecins généralistes, pédiatres...) ainsi que ceux assurant les fonctions de direction. Ce guide doit leur permettre de participer à la mise en œuvre d'une plateforme qui pourra ensuite intervenir ensuite au sein des crèches.

**A**

ux

organismes prestataires de services médico-sociaux souhaitant mettre en place ce type de plateforme pour faciliter l'inclusion en milieu ordinaire, et aux institutions scolaires pour que soient facilitées les passerelles entre les crèches et l'enseignement primaire.

**A**

ux

familles :

Pour les parents de jeunes enfants présentant des difficultés développementales ou en situation de handicap, que le diagnostic ait été posé ou non, pour qu'ils puissent eux aussi dynamiser la création de ce type de plateforme. Pour les parents tout-venant et le grand public, pour que la dimension inclusive soit considérée dans une perspective ordinaire au service de tous les enfants.

**A**

ux associations représentant

les personnes handicapées et leurs familles qui, par leur plaidoyer, pourraient solliciter les pouvoirs publics afin de répliquer ce type d'équipe mobile.

**A**

ux décideurs

politiques :

en particulier ceux qui soutiennent le financement de l'existant et ceux qui trouveront pertinent, dans notre société actuelle, que se développent de nouvelles plateformes sur le territoire national. Ce sont eux aussi que nous convoquons pour répondre de façon efficace à des problématiques sociétales telles que celles liées aux troubles ou au handicap durant la prime enfance. Ce sont bien les décideurs politiques et leurs organisations, souhaitant promouvoir les démarches inclusives, qui doivent soutenir la démultiplication de ce type de plateforme mobile, par un soutien volontaire et l'apport de financements.

# Les publics cibles

# Que contient ce guide ?

**P**lusieurs constats sont à décliner pour mieux appréhender l'intérêt de ce guide pratique :  
Les parents sont souvent isolés dans la construction de leur parentalité et expriment un manque d'accompagnement et de solutions d'accueil, qui les mènent souvent à une réduction de leur activité professionnelle ;  
Les enfants en situation de handicap sont exclus, dans la majorité des cas, du processus de socialisation et d'éveil en collectivité, or, l'enfant en situation de handicap développe, invente toutes sortes de stratégies et montre ainsi à l'enfant tout-venant qu'il existe plusieurs « possibles » pour faire, être, et grandir.  
La faible prise en charge de l'enfant en situation de handicap pendant ses premières années ne favorise pas son développement et ses capacités de socialisation, éléments essentiels pour sa future scolarité et son intégration sociale.  
Enfin, les professionnel.le.s sont encore faiblement informé.e.s et formé.e.s sur le handicap. L'insuffisance de la formation à l'accueil d'enfants handicapés et le manque de moyens matériels, humains, de partenariats et de réflexion sur l'accueil d'enfants handicapés contribuent à un accueil marginal de ces enfants. Il convient ainsi d'impulser de nouvelles représentations et pratiques pour faire face aux résistances aux changements.

Dans les pages suivantes, après avoir présenté, de façon succincte la plateforme Crescendo et la méthodologie que nous avons utilisée pour mener à bien la recherche collaborative, les deux parties de ce guide se déclinent de la manière suivante :

**A** - Nous présenterons les leçons apprises de l'expérience de cette plateforme, issues des principaux résultats que nous avons obtenus lors de notre recherche, et déclinées de la manière suivante :

- I. Les atouts d'un accueil inclusif en crèche, pour les enfants en situation de handicap ou présentant des difficultés développementales, pour les enfants tout-venant, pour leurs parents et pour les professionnel.le.s ;
- II. Les obstacles à un accueil inclusif en crèche ;
- III. Les modalités pour une relation adéquate entre les familles et les professionnel.le.s.

**B** - Nous soulignerons les facteurs-clefs d'une inclusion précoce et réussie en milieu ordinaire afin de proposer des pistes pour dupliquer ce dispositif novateur dans d'autres lieux, en identifiant les pratiques inclusives qui contribuent à socialiser les jeunes enfants, à une évolution favorable de la qualité de vie familiale et à un meilleur sentiment d'efficacité éducative chez les parents et les professionnel.le.s.

## **Voir la recherche collaborative :**

<https://www.firah.org/fr/soutien-a-l-inclusion-des-enfants-en-situation-de-handicap-so-in.html>.



## PRESENTATION DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE

La plateforme Crescendo du groupe SOS est un dispositif dont l'objectif majeur est d'améliorer les conditions d'inclusion, d'augmenter la capacité d'accueil des jeunes enfants en situation de handicap ou présentant une dysharmonie du développement, dans les structures de droits communs de la petite enfance, (crèches, halte-garderies, jardins d'enfants, écoles...) en lien avec les différents partenaires du secteur médico-social. Située à Paris, l'équipe pluridisciplinaire de la plateforme Crescendo, a pour mission l'accompagnement des familles (informations, orientations, soutien à la parentalité) et des professionnel.le.s (appui aux besoins d'organisation, de coordination, de réflexion, de conseils techniques) afin de favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap.

La plateforme vise à coordonner le parcours global du jeune enfant en partenariat avec les équipes de soins, afin de donner aux parents la fonction et la place qui leur reviennent. Elle permet ainsi de réhabiliter les droits de l'enfant handicapé dans notre société. Elle s'articule autour de trois missions principales :

- **Accompagner la famille dans la singularité de son vécu, de son parcours, et dans le respect de sa propre temporalité**
- **Soutenir, sensibiliser et accompagner les professionnel.le.s des structures d'accueil**
- **Mettre en lien les professionnel.le.s des structures d'accueil avec les partenaires de soins**

La Plateforme vise à soutenir et accompagner les familles d'enfants en situation de handicap (parents, fratries, enfants), pendant la période cruciale de la petite enfance. Son action principale est d'accompagner les parents et de coordonner les différents acteurs du milieu spécialisé et ouvert. L'absence de lieu ressource spécialisé dans l'accompagnement des familles parisiennes ayant un enfant en situation de handicap et le manque de coordination entre les acteurs spécialisés et les professionnel.le.s du milieu ouvert dans la prise en charge de ces familles ont conduit à cette proposition originale d'une Plateforme ressource « Handicap Petite Enfance ». La focalisation ne porte donc plus exclusivement sur la personne qui doit s'adapter à son environnement mais bien sur l'adaptation de l'environnement lui-même afin que chacun puisse y évoluer.

### Pourquoi cette recherche ?

La visée générale de notre recherche « Soutenir l'inclusion des enfants présentant des difficultés développementales ou une situation de handicap » est d'analyser les apports d'une unité mobile de soutien à l'inclusion des enfants en situation de handicap et d'accompagnement des familles.

Plus précisément, le principal objectif vise à savoir si le dispositif conçu par l'association Crescendo contribue à améliorer l'accompagnement des enfants handicapés accueillis en Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants, à mieux soutenir leurs familles, et à accompagner les professionnel.le.s, en analysant le vécu des familles des enfants ayant des difficultés développementales ou en situation de handicap, ainsi que le vécu des professionnel.le.s qui travaillent au sein des structures en lien avec la plateforme.

### Outils utilisés :

- **Questionnaires standardisés du côté des parents :** des échelles mesurant la compétence éducative parentale (Q.A.E.C.E.P.) (Terrisse & Trudelle, 1988), l'impact du handicap sur leur vie de famille (FICD+4) (Guyard, Michelsen, Arnaud, Lyons, Cans, & Fauconnier, 2012) ainsi que les provisions sociales parentales (EPSP, Naud & Sinclair, 2003).
- **Questionnaires standardisés du côté des professionnel.le.s :** des échelles mesurant le sentiment d'efficacité éducative des accueillants (ÉPSÉ) (Naud & Sinclair, 2003) et la qualité de l'accueil inclusif mis en place par la structure (Profil des pratiques d'intégration, Irwin, 2004 ; 2006) (Echelle d'évaluation des principes d'intégration en services de garde, Irwin, 2004 ; 2006).
- **Entretiens semi-directifs réalisés auprès des parents et des professionnel.le.s :** il permet à l'enquêteur de conduire les échanges sur plusieurs thèmes pré-identifiés, de telle sorte que l'interviewé puisse formuler librement son propos. Nous avons encouragé les participants à développer davantage leurs énoncés, à en préciser des aspects par des exemples concrets.



A

# LEÇONS APPRISSES À PARTIR DU TRAVAIL DE RECHERCHE

## I. LES ATOUTS DE L'ACCUEIL INCLUSIF

Les atouts pour les enfants présentant  
des difficultés développementales ou  
en situation de handicap

## I. LES ATOUTS DE L'ACCUEIL INCLUSIF

Les atouts pour les enfants présentant des difficultés développementales ou en situation de handicap

Le fait pour un jeune enfant d'être accueilli dans une crèche constitue avant tout un droit de ne pas être discriminé sur le fondement de son handicap. En outre, un accueil inclusif apporte bien d'autres bénéfices...

### Selon les mères

:

- Évolution constante sur le plan moteur, langagier, émotionnel et relationnel
- Socialisation : aspect le plus important de ce type d'accueil
- Bien-être et confiance en soi
- Progrès moteurs, communicationnels (avec ou sans langage) et relationnels
- Davantage d'autonomie au niveau de l'alimentation
- Cohésion et continuité entre les partenaires, les professionnel.le.s de la structure de la petite enfance et les parents

« [...] La socialisation permet de mieux vivre certaines étapes de la vie qui peuvent être difficiles, qu'on soit handicapé ou non d'ailleurs, mais encore plus avec un handicap » (Maman d'un petit garçon porteur d'une trisomie 21)<sup>4</sup>.

« Oui, elle est plus sûre d'elle, elle a toujours été, comment vous dire, elle aimait le contact avec les autres enfants, mais avec les adultes, elle avait un peu peur parce qu'elle associait adultes avec soins, mais là, elle est vraiment très bien avec tous les professionnel.le.s, ça se passe bien et elle joue avec les autres enfants, elle est vraiment sécurisée je trouve, on sent qu'elle est vraiment bien dans la structure » (Maman d'une petite fille née prématurée).

« C'était vraiment bien toutes ces interactions qu'elle a pu avoir, que ce soit avec les enfants, les éducatrices... » (Maman d'une petite fille qui a eu une encéphalite).

« Quand elle revient de la crèche, elle a l'air hyper heureuse » (Maman d'une petite fille hémiplégique).

« [...] je trouve que le point positif, c'est d'être avec d'autres enfants, de pouvoir les voir, les observer, s'en inspirer, être stimulée par eux, être acceptée par eux dans sa différence, ce qui est une manière d'être au monde pour un enfant avec un handicap que je trouve essentielle. Ça lui apprend qu'elle a une place dans le monde » (Maman d'une petite fille présentant une maladie génétique rare).

4 : Les verbatims sont tous extraits des entretiens que nous avons menés.

## I. LES ATOUTS DE L'ACCUEIL INCLUSIF

Les atouts pour les enfants présentant des difficultés développementales ou en situation de handicap



### Selon les professionnel.le.s :

- Des bénéfices d'ordre cognitif, social, émotionnel, langagier et relationnel.
- Vivre dans une collectivité et se socialiser.
- Apprendre à vivre avec les autres et à gérer les émotions.
- Eviter la marginalisation et l'exclusion.
- Avoir un regard sur soi autre que celui des parents ou de la famille.
- Apprendre le partage et l'échange avec les pairs.
- Renforcer son sentiment d'appartenance au sein du groupe des pairs.

“

*« Cet effet stimulant et positif des petits copains et des copines à côté. On ne peut pas savoir jusqu'où ils peuvent aller, mais clairement on la voyait tous les jours cette évolution. Et ça c'est génial. C'est pour ça que moi je suis à fond pour cette inclusion » ( Responsable de structure d'accueil )*

”





A

# LEÇONS APPRISSES À PARTIR DU TRAVAIL DE RECHERCHE

## I. LES ATOUTS DE L'ACCUEIL INCLUSIF

Les atouts pour les enfants tout-venant

## I. LES ATOUTS DE L'ACCUEIL INCLUSIF

Les atouts pour les enfants tout-venant

### Selon les mères :

- Un enrichissement pour tous.
- La prise de conscience et l'acceptation de la différence.
- L'attention à l'autre et des réactions protectrices.
- La bienveillance.
  - L'évitement de la stigmatisation et de l'isolement de l'enfant différent.



“

« [...] je pense que pour les professionnel.le.s et les autres enfants, c'est aussi enrichissant, parce que les enfants apprennent à vivre avec la différence sans forcément la stigmatiser comme nous on le fait avec notre regard d'adulte. Les autres enfants voient que N. est différent, ils ne savent pas ce qu'il a, ils n'ont pas besoin de mettre des mots, d'intellectualiser la situation de N., mais ça se voit qu'ils voient qu'il est différent, parce que N. est en train de mettre ses chaussures, il y a toujours un petit copain qui vient l'aider à les mettre, ils sont vraiment très attentionnés avec lui, beaucoup plus attentionnés qu'avec les autres. Donc ils sentent qu'il y a quelque chose. Mais cette différence, forcément elle est positive pour eux parce qu'ils vont l'aider en fait. Ça les rend très humains. Ça les rend très, très touchants de voir quelqu'un de différent et de dire : « lui, il a besoin d'aide »

(Maman d'un petit garçon porteur d'une trisomie 21)

”

## I. LES ATOUTS DE L'ACCUEIL INCLUSIF

Les atouts pour les enfants tout-venant

# Selon les professionnel.le.s



- Des réactions différentes : soit les enfants restent en retrait face à un enfant porteur de handicap, soit ils vont l'accepter rapidement et être protecteurs à son égard.
- L'acceptation de la différence.
- Apprendre à mieux discerner l'intention de l'autre et à ne pas être dans le jugement de l'autre.

“

*« [...] deux types de relation avec les enfants : il y a ceux qui sont vraiment, déjà tout jeunes, qui sont dans le rejet des enfants qui sont différents, et il y a ceux qui sont dans l'empathie et qui vont chercher avec les adultes comment faire pour apaiser un enfant. »*

*(Responsable de structure d'accueil)*

”



# A LEÇONS APPRISES A PARTIR DU TRAVAIL DE RECHERCHE

## I. LES ATOUTS DE L'ACCUEIL INCLUSIF

### Les atouts pour les parents

Le fait pour un jeune enfant d'être accueilli dans une crèche constitue avant tout un droit de ne pas être discriminé sur le fondement de son handicap. En outre, un accueil inclusif apporte bien d'autres bénéfices...

## I. LES ATOUTS DE L'ACCUEIL INCLUSIF

Les atouts pour les professionnel.le.s

### Selon les mères :

- Eviter l'isolement et se socialiser avec d'autres parents
- Avoir d'autres occupations pendant la journée
- Pouvoir reprendre son activité professionnelle
  - Réaliser des activités avec leurs enfants autres que celles liées à la seule prise en charge

### Selon les professionnel.le.s :

- Eviter l'exclusion et l'isolement social
- Possibilité pour les parents de se concentrer davantage sur les compétences de l'enfant et son développement et pas seulement sur la situation de handicap, de réaliser des activités avec leurs enfants autres que celles liées à la seule prise en charge.

“

« Moi, je sens que la maman est contente de venir, ça lui fait du bien, et on est en crèche, on n'est pas à l'école, on est encore en crèche, on est dans l'apprentissage des bases, il n'y a pas tout ce poids derrière, à se dire « Voilà, il faut qu'il apprenne à lire, il faut qu'il apprenne à écrire » Je pense que là, la maman, si concrètement on la laissait chez elle avec B. toute la journée, c'est l'exclusion, il n'y a plus de vie sociale... »

(Auxiliaire de puériculture)

”

A  
-  
LEÇONS APPRISES A PARTIR  
DU TRAVAIL DE RECHERCHE

I. LES ATOUTS DE  
L'ACCUEIL INCLUSIF

Les atouts pour les professionnel.le.s  
perçus par les mères

## Les mères considèrent que l'accueil inclusif permet aux professionnel.le.s :

Un enrichissement



Une valorisation et une reconnaissance de leur travail



Un défi dans leur vie professionnelle

“

« C'était bénéfique pour les éducatrices qui apprenaient de nouvelles choses » (Maman d'une petite avec une hémiplégie).

« Donc ça, c'est génial pour eux, je pense. Et ensuite, pour l'adulte, évidemment dans le métier de puéricultrice, je pense que d'avoir une connaissance de tous les enfants et avec des handicaps, c'est enrichissant parce que ça leur permet d'apprendre. Là, par exemple, elles apprennent la langue des signes, le Makaton, elles apprennent à voir aussi... Et il y a des choses qui ne sont pas innées pour certains enfants, parce que c'est tellement facile pour les autres. N., il faut lui montrer plusieurs fois, il a besoin de guidage, donc ça réapprend à faire des guidages qui soient forts et qui soient stimulants, et c'est un challenge. Elles sont très heureuses. Quand la première fois qu'il a réussi à avancer sur un trotteur, elles étaient heureuses de nous le dire parce que c'était grâce à elles, elles avaient participé à son développement. Donc je pense que c'est très valorisant pour elles aussi d'avoir un enfant qui a encore plus de besoins » (Maman d'un petit garçon porteur de trisomie 21).

”



A

# LEÇONS APPRISES À PARTIR DU TRAVAIL DE RECHERCHE

## II. LES OBSTACLES À L'ACCUEIL INCLUSIF

# LES OBSTACLES SELON LES MÈRES

## Direction des structures

- refus injustifié de l'accueil ou réticences exprimées.

## Manque de formation

des professionnel.le.s qui peut engendrer l'isolement de l'enfant.

## Organisationnels

- pour combiner l'accueil dans la structure de la petite enfance avec les soins à prodiguer
- pour avoir un échange efficace avec l'équipe de la crèche tout en travaillant à temps plein
- être accueillis en structure ordinaire proche de son domicile.
- pour les démarches à réaliser afin de trouver une structure petite enfance ayant un projet éducatif inclusif ou pour l'après-accueil
- manque de soutien et d'accompagnement.
- sentiment de peur chez les autres enfants tout-venant.
- pour être accueillis en structure ordinaire proche de son domicile.

## Représentations du handicap

... qui engendrent manque de familiarité et peur.

## Au niveau sociétal

Société individualiste  
Solitude des parents face au handicap et manque de soutien et d'accompagnement  
MAIS : Évolution dans notre société de plus en plus positive avec des personnes qui s'informent et appréhendent la différence d'une façon plus positive.

-- manque de soutien et d'accompagnement

“

« Je pense que le fait d'avoir une formation et de voir qu'au final, les choses sont faisables, je trouve que ça pourrait vraiment changer parce qu'on sait tous que les places en crèche, à la base, c'est compliqué, que l'on ait un enfant qui a un handicap ou qui n'en a pas, les places de crèche c'est compliqué et c'est vrai que si après, les pros, si on les formait un peu ou si on leur donnait un peu des notions, il n'y aurait pas de peur, [...] les enfants pourraient être tous intégrés et partager leurs différentes compétences, etc. » (Maman d'une petite fille née grande prématurée).

”

# LES OBSTACLES SELON LES PROFESSIONNEL.L.E.S

## L'inclusion de l'enfant :

- Les représentations des parents tout-venant par rapport au handicap : stigmatisation et peur de la régression de leurs enfants tout-venant.

## Les difficultés dues à la nature et à la sévérité du handicap

et au pronostic de vie.

## Les difficultés d'ordre personnel

comme l'épuisement émotionnel, les représentations issues du vécu de chacun des professionnel.le.s ou bien de la méconnaissance des situations de handicap.

« Je pense qu'ils ont peur que l'enfant soit stigmatisé par nous, alors que pas du tout, c'est ce que l'on essaye d'éviter, mais je comprends, ce n'est pas facile de dire mon enfant, il y a quelque chose qui ne va pas, du coup, il va être mis dans une case ou on ne va pas s'occuper de lui comme les autres et puis qu'est-ce qu'il fait de sa journée. Ça peut être angoissant, j'entends très bien, mais non, on n'a aucune vue là-dessus, rien » (Auxiliaire de puériculture).

« Je sais que j'ai accompagné aussi des enfants, dont une petite fille qui avait le syndrome de Rett. Du coup, c'est vrai que c'est un accompagnement très différent de ce qu'on peut avoir l'habitude. Parce qu'on a l'habitude d'accompagner des enfants qui vont à l'école, ou alors qui vont aller dans un institut, mais où on sait que toutes les personnes de soins qui l'entourent seront présentes. Du coup, c'est un environnement pour eux qui leur permettra de continuer à grandir et d'être avec d'autres enfants. Donc, même si ce n'est pas l'école et que ça reste particulier, c'est au moins vers quelque chose de positif et pour le parent et l'enfant. Le syndrome de Rett ça a été très particulier, parce que c'est un accompagnement à l'inverse... » (Aide Educatrice de Jeunes enfants).

« Ça peut faire peur le handicap, le handicap fait peur, le handicap perturbe, d'accord, je comprends, mais il faut comprendre pourquoi » (Educatrice de Jeunes Enfants).



A  
-

# LEÇONS APPRISSES A PARTIR DU TRAVAIL DE RECHERCHE

## III. LES MODALITES POUR UNE RE- LATION ADEQUATE ENTRE PA- RENTS ET PROFESSIONNELLE.S

## pour les mères :

- Importance du partage d'informations au quotidien.
- Soutien émotionnel et relationnel apporté par les professionnel.les, et par l'intermédiaire de la plateforme mobile avec les équipes des différentes crèches.



“

« C'est plutôt une relation de confiance, à partir du moment où on a mis des choses en place, on a vu que ça se passait bien, on leur a fait confiance, on avait... on a organisé des bilans à peu près tous les deux-trois mois, où vraiment on prenait le temps pendant une heure de se poser avec eux, qu'ils nous expliquent ce qu'ils avaient fait et les progrès de B, et puis au besoin, s'il y avait besoin d'échanger sur un sujet en particulier à distance de ces réunions, on le faisait assez aisément par SMS ou par mail, ou même par téléphone, donc de très, très bonnes relations avec ces praticiens »  
(Maman d'une petite fille ayant eu une encéphalite).

”



# Pour les professionnel.le.s :

- Sensibilité au vécu difficile, douloureux des parents
- Accompagnement sur le chemin de l'acceptation du handicap et dans le processus de parentalisation
- Accompagnement pratique, physique, verbal et émotionnel
- Relation de confiance qui se construit progressivement
- Aide aux parents à accepter le diagnostic posé et trouver des solutions pour les activités quotidiennes
- À l'écoute de l'angoisse parentale
- Echanges d'informations avec les parents pour mieux connaître les activités de l'enfant en dehors de la crèche et trouver des solutions avec les parents pour mieux les accompagner
- Echanges informels qui complètent ce partage d'information réciproque
- Organisation de cafés-parents, d'ateliers d'éveil ou de stimulation enfants-parents-professionnel.le.s



B

-

# LES FACTEURS-CLES D'UNE DEMARCHE INCLUSIVE

**Pour une implantation de plate-  
formes mobiles de soutien  
sur le territoire national**



Pour permettre la diffusion de l'expérience parisienne et modéliser les processus de transfert aux différents organismes gestionnaires d'établissements d'accueil de jeunes enfants, publics ou privés, ainsi qu'aux centres de formation des futurs professionnels de la petite enfance.

Les clefs d'un accueil inclusif réussi pour les familles et les professionnel.le.s :

FORMATION, INFORMATION, COMMUNICATION, PROJET, ACCOMPAGNEMENT, MOTIVATION, PARTENARIAT, COHESION, CONTINUITE

# I. POUR LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES

## Accessibilité des locaux et équipements adaptés

Les besoins des enfants sont les éléments de base pour un accueil inclusif adéquat ;  
« Le côté infrastructure, il faudrait que tout soit adapté, ça serait l'idéal » (Aide éducatrice de jeunes enfants).

« Il faut pouvoir accueillir un enfant qui peut être en fauteuil roulant ou qui peut avoir 2 ou 3 ans et ne pas avoir du tout de mobilité » (Educatrice de jeunes enfants).

**Personnel référent** pour l'enfant qui rassure et ajoute cohésion et continuité pour la famille

« C'est clair avoir peut-être une personne un peu référente comme R., je pense que c'est quelque chose de bien. Une personne unique à qui on peut s'adresser pour tous les sujets liés à l'intégration de l'enfant, mais aussi comme je vous disais, ça va au-delà de ça, c'est aussi les difficultés qu'on a en tant que parents, enfin c'est quelque chose de très global, donc je pense que c'est bien d'avoir un interlocuteur unique qui, derrière, va faire le lien avec les autres professionnel.le.s » (Maman d'une petite fille qui a eu une encéphalite).

## Un accompagnement parental de qualité : soutiens informationnel, organisationnel, émotionnel interdépendants.

### Informationnel :

Avoir plus de renseignements sur les différentes structures spécialisées et de droits communs qui prennent en charge l'enfant dans sa globalité, et sur les démarches pour trouver une crèche avec du personnel formé

Recevoir les informations adéquates sur le handicap de l'enfant (centre de référence) et sur les démarches à réaliser pour que le handicap soit reconnu et favoriser une inscription dans un nouveau projet de vie

Connaitre les droits sur les prises en charge de l'enfant

Etre accompagné sur l'évolution de leur enfant et le type de structure appropriée si l'inclusion en milieu scolaire ordinaire n'est pas envisageable

# I. POUR LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES

## Organisationnel :

En amont, planification de l'accueil

Aménagement de l'emploi du temps des enfants pour qu'ils puissent participer à la fois aux activités proposées à la crèche mais également aux différentes prises en charges médicales et autres.

**Un accompagnement parental par les professionnel.le.s** : suivi des familles pour un accueil précoce au sein d'un espace collectif.

**Effectuer, dans la mesure du possible, les prises en charges au sein de la structure (ou à proximité de la crèche) par des séances individuelles ou groupales :**

« On a décidé de mettre en place le temps de psychomotricité sur le temps de crèche de N. pour lui éviter de traverser tout Paris, pour faire quarante minutes de séance et avoir deux heures de transport » (Maman d'un petit garçon porteur de trisomie 21).

- Réduction de la fatigue de l'enfant
- Prise en compte par les professionnel.le.s de l'environnement de l'enfant
- Possibilité pour les professionnel.le.s d'avoir des temps de régulation et des espaces d'expression pour adapter certaines activités en fonction des difficultés rencontrées par les enfants et avoir une meilleure compréhension de la situation globale.

« Le fait que les séquences d'orthophonie-psychomot se passent à la crèche, ça a été un enrichissement mutuel parce que ça a permis de former aussi l'éducatrice un petit peu plus au contact de la psychomotricienne et de l'orthophoniste, donc c'était vraiment un cercle, on va dire... on va dire vertueux pour tout le monde » (Maman d'une petite fille hémiplégique).

“  
**Emotionnel** : création de groupes de parole, de « café-parents », pour créer du lien entre professionnel.le.s et parents, pour que parents et enfants se sentent intégrés et acceptés au sein d'un organisme public.

« Je pense qu'il y a quelque chose qui est très important, c'est que les gens soient fédérés autour d'un projet. Je pense que les enfants le ressentent quand les gens sont bien au travail. [...] C'est pour ça que je vous dis que l'ambiance du projet de crèche, pour moi, je pense que ça participe énormément » (Maman d'une petite fille ayant une maladie génétique rare).

“

## II. POUR LES PROFESSIONNEL.LE.S

### Des formations nécessaires et indispensables :

- Sur les domaines moteur, langagier et psycho-émotionnel du développement ordinaire de l'enfant mais aussi du développement moins ordinaire et les adaptations à réaliser
- Sur le processus de parentalisation et les mécanismes psychiques mis en place par certains parents (sidération, déni, retrait, agressivité... etc.)
- Sur les atouts des projets mixtes pour que les professionnel.le.s de la crèche donnent la même attention à tous les enfants.

### Rôle du diagnostic (et lien avec la MDPH) :

Etablir une bonne connaissance des besoins des enfants pour définir un plan d'accompagnement adapté.

### Accompagnement :

- Absolument nécessaire pour apprendre aux professionnel.le.s à gérer les contraintes matérielles mais aussi pour mieux appréhender les défis émotionnels liés à toutes les altérités :
- Soutien personnel et informationnel pour l'équipe : formations, communication et circulation des informations au sein de l'équipe, temps d'analyse des pratiques, temps de régulation
- Soutien relationnel pour exprimer et contenir les émotions
- Qualité et motivation de la direction et présence des responsables de structure auprès des professionnel.le.s.

## III. POUR LES PROFESSIONNEL.LE.S

### Partenariat actif avec des spécialistes et interventions au sein même des structures :

Structures spécialisées, professionnel.le.s spécialistes en libéral, crèches et familles : permet la concrétisation d'un Plan d'Accueil Personnalisé (P.A.P.)

Les différentes prises en charge font progresser les compétences de l'enfant ayant des difficultés développementales dans les différents domaines

Tous travaillent sur un même projet

“

*« Je pense, même pour le parent, c'est rassurant d'avoir un discours cohérent entre tous ces professionnel.le.s et une vraie cohésion. Et de voir aussi évoluer d'autres enfants. Parce que moi je suis persuadée que c'est important que l'enfant ne soit pas seul à porter son handicap, qu'il faut d'autres enfants qui peuvent être entravés, qui ont aussi des parcours plus atypiques, d'avoir un miroir autre que son handicap, le miroir des enfants qui ont un développement dit « classique », mais qui ont justement d'autres enfants qui ont d'autres parcours aussi, qui sont entravés autrement » (Aide éducatrice de jeunes enfants)*

*« On a aussi les psychomot, la psychologue, les infirmières qui ont elles-mêmes observé des choses. C'est ce croisement d'observations qui nous aide à ajuster et à accompagner correctement l'enfant dans là où il en est » (Responsable de structure).*

*« C'est vrai que là je n'en parle pas, moi je suis très peu... J'ai eu deux fois une visite, je crois que c'était des ergonomes, je ne suis même pas sûre, mais c'était génial. Je trouve que c'est pour le professionnel, pour notre dos, pour notre bien-être, pour l'enfant. Comment le positionner, comment le mettre, les repas un peu compliqués, avoir des sièges... » (Responsable de structure)*

“

## AU PLAN PERSONNEL :

- o Valorisation des compétences multiples déployées :
  - § Sensibilité au vécu difficile, souvent douloureux des parents, et parfois réceptacle de l'angoisse parentale
  - § Accompagnement sur le chemin de « vivre avec » du handicap et dans le processus de parentalisation
  - § Accompagnement, pratique, verbal et émotionnel
  - § Echanges d'informations avec les parents pour mieux connaître les activités de l'enfant en dehors de la crèche et trouver des solutions avec les parents pour mieux les accompagner
  - § Echanges informels qui complètent ce partage d'informations réciproques
- o Reconnaître et valoriser le travail des professionnel.le.s de la petite enfance :
  - § Plus de moyens financiers
  - § Vraie reconnaissance des statuts

*« L'envie, oui l'envie, l'envie de... [...] enfin, il ne faut pas avoir quelqu'un qui est sûre de ce qu'elle fait, non, tout enfant est différent, qu'il soit handicapé, pas handicapé, c'est une capacité d'adaptation, il faut s'adapter, il faut être... oui, l'envie de découvrir. Moi, à mon entretien, on m'a dit « Le handicap, tu connais ? » « Non, je ne connais pas, mais... je n'ai pas de formation, je n'ai rien, mais... » (Auxiliaire de puériculture).*

*« Il faut que les professionnel.le.s aient l'envie, savoir qu'elles vont rencontrer des difficultés, d'anticiper, de dire « Voilà, qu'est-ce que ça peut modifier dans leurs pratiques » et puis après, je crois qu'il faut effectivement multiplier des espaces de paroles pour les équipes, et puis avoir plus de professionnel.le.s formés et diplômés [...]. Il faut que la volonté soit encore plus grande individuellement » (Responsable de structure).*

*« [...] ce serait qu'on puisse donner une vraie reconnaissance aux gens qui accompagnent les enfants porteurs de handicap, qu'on puisse vraiment reconnaître le statut de ces personnes qui sont accompagnantes parce que, sans elles, pour les enfants porteurs de handicap, beaucoup de portes leur sont fermées. Je pense plus à l'école parce qu'à la crèche... À la crèche où il était auparavant, ils auraient accepté B. à condition qu'on leur accepte une personne supplémentaire. Mais ça, ils n'avaient pas la garantie. Donc ce que je voudrais, c'est qu'il y ait plus de moyens pour favoriser l'accompagnement des personnes handicapées, plus de moyens financiers et aussi une vraie reconnaissance des statuts » (Maman d'un petit garçon porteur de trisomie 21).*



*« Le respect des besoins individuels de chaque enfant implique aussi de garantir aux enfants présentant un handicap d'être accueillis dans les structures de droit commun de la petite enfance ». (cf. la recommandation 12)*

*Le Défenseur des droits appelle à renforcer la formation, initiale et continue, des professionnel.le.s intervenants dans le domaine de la petite enfance sur la prise en charge des jeunes enfants en situation de handicap en insistant sur l'adaptation des pratiques professionnel.le.s à leurs besoins particuliers et sur le nécessaire travail en lien étroit avec les familles ; et en développant, dans ce cadre, la collaboration avec les établissements et services médicaux-sociaux (cf. recommandation 12).*

*« Et pour moi, en tant que professionnelle, c'est magique de voir un regard, un sourire, alors que ça fait deux mois que je me bats pour que l'enfant soit bien » (Auxiliaire éducatrice de Jeunes Enfants)*



<https://www.firah.org/fr/soutien-a-l-inclusion-des-enfants-en-situation-de-handicap-so-in.html>